Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **35 (2008)**

Heft 1

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

La stabilité de la démocratie suisse

À VRAI DIRE, PERSONNE NE S'ATTENDAIT SÉRIEUSEMENT à la non-réélection de Christoph Blocher au Conseil fédéral. Les réactions en furent d'autant plus étonnées au moment où la sensation est devenue réalité et où le siège du tribun zurichois est allé à Eveline Widmer-Schlumpf, directrice des finances du canton des Grisons. Après le décompte des voix, tandis que la gauche de l'hémicycle jubilait et applaudissait à tout rompre, l'aile droite s'est montrée consternée et déçue.

L'on savait bien sûr que le ministre de la justice ne pouvait compter, pour sa réélection, ni sur les voix des socialistes, ni sur celles des Verts et de nombreux membres du groupe PDC. En revanche, le fait que Christoph Blocher doive renoncer à un grand nombre de voix provenant du groupe radical, lesquelles furent finalement décisives pour sa non-réélection, était complètement inattendu.

Les commentateurs se sont accordés à dire que Christoph Blocher n'avait pas été évincé en raison de sa gestion administrative. Au contraire: tous ont reconnu l'efficacité et la rentabilité de sa gestion du département de la justice. Son attitude politique n'aurait pas non plus dû être la raison pour laquelle de nombreux radicaux ne voulaient plus de lui au Conseil fédéral. Il semble davantage que son genre quelquefois brusque et sa nature souvent autoritaire se soient mués en désastre politique. Pour bon nombre de politiciens bourgeois, un membre aussi dominant et omniprésent au Conseil fédéral n'était plus supportable et, en fin de compte, ne cadrait pas avec le système de concordance du gouvernement de notre pays.

Dans son discours de départ devant le Parlement, Christoph Blocher s'est excusé pour ses fréquentes dérives verbales. Il a prié toutes les personnes qui s'étaient senties offensées par lui au cours de ces quatre dernières années de l'excuser.

C'est au plus tôt lors de la prochaine session parlementaire que l'on devrait apprendre comment l'UDC envisage son rôle en tant que parti de l'opposition. Les deux conseillers fédéraux UDC Samuel Schmid et Eveline Widmer-Schlumpf, tous deux exclus du groupe, montreront aussi prochainement comment ils comptent organiser leur travail dans le vide laissé par leur parti politique. À l'avenir, Christoph Blocher, nommé vice-président et bailleur de fonds, sera responsable de la conduite stratégique, de la recherche et des campagnes de l'UDC. Âgé de 68 ans, il continuera donc d'exercer une fonction importante dans la politique suisse.

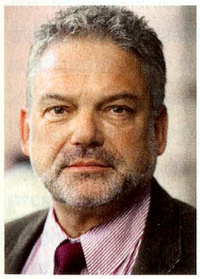

Heinz Eckert

C'est également par une citation de Christoph Blocher que commence l'article de Rolf Ribi sur la coopération suisse au développement, dont il a toujours remis en question l'utilité. Christoph Blocher critiquait surtout avec véhémence les 400 millions de francs versés chaque année à l'Afrique.

Le fait est que la Suisse dépense toujours moins d'argent pour la coopération au développement, comme le montrent les statistiques. En 2006, la part de l'aide suisse au développement se montait à 0,46 % du revenu intérieur brut. Par comparaison avec les 22 pays donateurs de l'OCDE, la Suisse se classe au 11e rang et se trouve ainsi bien loin des 0,7 % demandés par l'ONU.

Toutefois, cette contribution ne sera guère revue à la hausse par la seule éviction de Christoph Blocher du Conseil fédéral. On en discutera simplement de façon plus calme et l'on argumentera plutôt que de polémiquer.

Et cela mis à part, tout restera comme il en a toujours été. La démocratie suisse est vraiment stable.

HEINZ ECKERT, RÉDACTEUR EN CHEF

L'ex-conseiller fédéral Christoph Blocher dans sa nouvelle/ancienne fonction. Le caricaturiste Peter Schrank dans la «Basler Zeitung».

5
Courrier des lecteurs

5
Lu pour vous: Max Dätwyler, apôtre de la paix

7
Images: Guillaume Tell, star de la publicité

8
La Suisse fournit toujours moins d'aide au développement

Informations régionales

11
La non-réélection du conseiller fédéral Christoph Blocher

12
Les nouvelles du Palais fédéral

14
Interview: le bilan de Christophe Keckeis, chef de l'armée

16
Organisation des Suisses de l'étranger

18
Portrait: Diego Mathier, vigneron de l'année 2007

19
En bref

Photo de couverture: au Népal également l'eau est un bien convoité.
Photo: Helvetas

IMPRESSUM: La «Revue Suisse», qui est destinée aux Suisses de l'étranger, paraît pour la 35e année en allemand, français, italien, anglais et espagnol, en 20 éditions régionales, avec un tirage total de plus de 380 000 exemplaires. Les nouvelles régionales paraissent quatre fois par an.
■ DIRECTION ÉDITORIALE: Heinz Eckert (EC), rédacteur en chef; Rolf Ribi (RR), René Lenzin (RL), Alain Wey (AW), Gabriela Brodbeck (BDK), responsable des «Nouvelles du Palais fédéral», Service des Suisses de l'étranger du DFAE, CH-3003 Berne. Traduction: CLS Communication AG ■ ADRESSE POSTALE: Éditeur/rédaction/publicité: Organisation des Suisses de l'étranger, Alpenstrasse 26, CH-3006 Berne, Tél. +41 31 356 61 10, fax +41 31 356 61 01, PC 30-6768-9. Internet: www.revue.ch ■ E-MAIL: revue@aso.ch ■ IMPRESSION: Zollikofer AG, CH-9001 St-Gall. ■ CHANGEMENT D'ADRESSE: prière de communiquer votre nouvelle adresse à votre ambassade ou à votre consulat; n'écrivez pas à Berne. Le numéro CHF 5.– ■